

le jeudi 13 février 2003

13 heures

Prière.

M. Carr accueille à la Chambre des participants aux Jeux olympiques spéciaux, qui ont lieu à Oromocto.

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité plénier pour étudier le projet de loi 30.

Il est unanimement convenu de passer outre à l'étude des motions émanant des députés et de lever la séance à 19 heures.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. Ashfield.

Le débat reprend sur l'amendement suivant du projet de loi 30, *Loi sur l'électricité*, proposé par M. Allaby :

que le projet de loi 30 soit amendé par la substitution, à l'article 2, de ce qui suit :

2(1) L'objet, l'esprit et le but de la présente loi est d'assurer la fourniture continue de l'énergie suffisante pour répondre aux besoins de la province, d'en permettre le développement futur et de promouvoir l'économie et l'efficacité de la génération, distribution, fourniture, vente et utilisation de l'énergie.

2(2) En cas de conflit entre une disposition de la présente loi ou un règlement établi sous son régime et une disposition de toute autre loi ou règlement établi sous le régime de cette autre loi, la disposition de la présente loi ou le règlement établi sous son régime l'emporte.

2(3) En cas de conflit entre une disposition d'un tarif de transport et une disposition des règles du marché, la disposition du tarif de transport l'emporte.

Après un certain laps de temps, M. Bernard prend le fauteuil.

Le président du comité suspend la séance à 16 h 29.

16 h 55

La séance reprend sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil.

Le débat se termine. L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote nominal suivant :

POUR : 6

M^{me} Mersereau
M. S. Graham

M. Lee
M. Haché

M. Allaby
M^{me} Weir

CONTRE : 24

l'hon. D. Graham
M. Sherwood
l'hon. M^{me} Jardine
l'hon. M. Volpé
l'hon. M. Weston
M. J. Betts
M. Cosman
M. Carr

M. Jordan
M. Malley
M. MacDonald
M. Holder
M. Kinney
M. McGraw
M. Steeves
M. Laforest

M^{me} Keddy
M. Savoie
M. Bernard
M^{me} Dubé
M. Alward
M. J. Dubé
M. Moore
M. Williams

Après un certain laps de temps, M. Bernard reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Bernard, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

30, *Loi sur l'électricité.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 19 heures.